

CONSEIL MUNICIPAL

11 OCTOBRE 2018

PRESENTS :

LARGUIER / ROUGET / BOSONE / WATRIN / MEFFRE/ LAMBERT / BOULETIN ISNARD / RAYNAUD/ BOULETIN/ LORCET/ LAFFONT/ BERDUGO/ CHAMFORT/LAMBERT/BONFILS/VIALANT

Absent excusé :

Monsieur le Maire ouvre la séance

I / REUNIONS INFORMATIONS :

Monsieur ROUGET relate les points abordés lors de la réunion de la commission de travaux du 10 octobre 2018 : travaux des écoles, de la crèche, la consultation des bureaux d'étude pour la maîtrise d'œuvre de la station de lavage des engins agricoles, le remplacement de l'éclairage public par le Syndicat d'Electrification Vauclusien sur le centre du village, l'installation de barrières forestières sur les chemins en forêts, l'aménagement du jardin du campanile, et l'étude sur la modification du stationnement devant le centre Médical.

Madame BOSONE informe d'une réunion organisée avec les parents d'élèves et l'équipe scolaire pour présentation des services périscolaires et des agents. Pour la suite des travaux, il a été choisi les coloris du préau (couleurs vives jaunes et briques) en harmonie avec la crèche.

Monsieur le Maire informe que le 24 octobre une clé du local poubelles spécifiques sera remise aux commerçants. Le 12 octobre une réunion est prévue avec les élus vigneron et SUEZ pour l'étude de l'avenant N° 1 de la Délégation de Service Public assainissement. Il informe également de la visite de la nouvelle perceptrice de Vaison la romaine : Mme SITTER Ghyslaine.

II/ TRAVAUX :

Les travaux d'élimination des eaux claires parasites sur le réseau d'assainissement ont commencé et se termineront fin 2018.

La construction d'un terrain multisport s'élève à un montant de 30 000€ selon le devis de MISSOLIN, mais au regard du budget, cet équipement sera reporté à l'année 2019.

Deux logements de la commune ont été libérés de leurs occupants et il convient de remettre aux normes électriques ceux-ci. Les travaux pourront se faire dans le cadre du programme patrimoine du budget et se monte à 18 000€. L'isolation de ces bâtiments pourra se faire dans un deuxième temps.

III/ DECISIONS :

Le conseil a pris note des points à modifier dans le PLU précisés par le contrôle de légalité, il annule la délibération du 19 juillet approuvant le PLU, et délibère à nouveau. Le conseil municipal approuve le nouveau PLU ainsi modifié à l'unanimité.

.../...

Plan Bibliothèque des écoles : Quinze écoles du vacluse ont été retenues pour le plan bibliothèque des écoles lancé par le ministère de l'éducation nationale. L'école de SABLET étant choisie, il convient d'accompagner l'aide de l'état (1500€ de livres) par une participation communale d'un même montant selon le courrier de l'inspection d'académie du secteur. Après un tour de table, l'allocation d'une somme identique n'est pas approuvée, le conseil souhaite que cette somme soit allouée à la Bibliothèque municipale qui accueille les enfants de l'école car elle vient de perdre le prêt de la moitié des livres annuellement par la BDP. Le conseil municipal souhaite avoir plus d'informations sur la forme de l'aide à apporter aux écoles et à la pluri annualité de cette aide avant de donner son avis.

Il vote la subvention au CAUE pour l'année 2018.

La séance est levée à 20H30